

## COMMUNIQUES

### Research and Markets

Gain Insight into the Omaha, NE, Healthcare Market



Véritable mine d'informations, la BioMAP contribue à la valorisation internationale du marché Français des Sciences de la vie ...



Accueil Newsletter Abonnement BioMAP Chroniques vidéo Services Régie Pub BioLife TV

23/07/2007 >> Lire la suite

NOUVEAU

NOUVEAU



# Newsletter

l'info papier

## Dernières expertises

**Expertise** : L'AP-HP renforce sa logique de valorisation « *bottom-up* » - dans le n°340 du 16/07/2007

**Expertise** : Quelles valeurs pour un biorecrutement réussi ? - dans le n° 339 du 09/07/2007

**Expertise** : Comment mettre sa PME au service du marché ? - dans le n°338 du 02/07/2007

**Strategie** : « Un entrepreneur doit défendre sa PI de manière implacable » - dans le n°337 du 25/06/2007

**Expertise** : « Nous souhaitons dynamiser le financement public de projets trinationalaux » - dans le n° 336 du 18/06/2007

**Expertise** : Deals early-stage : les biotech consolident leurs positions de moteur d'innovation - dans le n° 335 du 11/06/2007

**Interview** : « Les entreprises françaises sont trop peu nombreuses à participer aux appels à propositions de la Commission européenne » - dans le n°333 du 28/05/2007

## Expertise

### L'AP-HP RENFORCE SA LOGIQUE DE VALORISATION « *BOTTOM-UP* »

*Vivier important d'innovations avec un réseau de 37 hôpitaux en Ile-de-France, l'accueil de 112 équipes Inserm et de 30 unités de recherche CNRS, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ajoute aujourd'hui un nouveau maillage à sa chaîne de transfert de technologie. Elle lancera en effet dès la rentrée un réseau interne de correspondants locaux de valorisation. Florence Ghrenassia, responsable de la MVR&B (1) présente la dynamique d'essaimage du plus gros groupement hospitalier hexagonal.*

### Biotech Finances : La MVR&B que vous dirigez actuellement a été lancée en 1992, quelle est sa mission actuelle ?

**Florence Ghrenassia** : Notre première tâche consiste à protéger et à valoriser le patrimoine scientifique de l'AP-HP, que ce soit au niveau des innovations technologiques et thérapeutiques, des résultats d'essais cliniques, des banques et des collections biologiques ou des logiciels et des bases de données. La structure est également chargée de promouvoir le transfert de l'innovation afin d'assurer le développement de nouveaux produits et services destinés in fine aux malades. Son but est de garantir à la fois les conditions techniques et financières d'une valorisation effective de l'innovation, ainsi que les droits des équipes scientifiques sur les brevets ultérieurs. Depuis sa création, la MVR&B a déposé 366 brevets. Elle gère actuellement 117 licences actives et est engagée dans 120 collaborations de recherche et 150 partenariats industriels dans le cadre d'essais cliniques à promotion AP-HP..

### Biotech Finances : Quelle importance l'AP-HP accorde-t-elle à la recherche biomédicale en général ?

**F.G.** : La recherche se trouve en deuxième position de nos priorités, derrière les soins et devant l'enseignement. C'est donc un axe très important sur lequel nous souhaitons miser pour le futur. Nous avons en effet chaque année de très nombreuses innovations qui germent et qui font l'objet de publications. Les 7 000 à 8 000 articles scientifiques qui ont été rédigés en 2006 n'ont toutefois donné naissance qu'à une vingtaine de brevets et à une dizaine d'entreprises depuis 2000, ce qui est extrêmement insuffisant.

### Biotech Finances : Comment comptez-vous inverser cette tendance et revaloriser les découvertes et les publications ?

**F.G.** : Un des principaux axes de développement pour les mois à venir va être la mise en place, dès la rentrée, d'un tissu de correspondants locaux au sein des 37 hôpitaux de l'AP-HP. Compte tenu de la surface de notre structure, il était en effet primordial de renforcer le maillage interne afin de dynamiser le transfert de technologie. Le nouvel outil, baptisé réseau Covalo, va nous permettre de mettre en place de nouvelles opportunités de collaboration et de fluidifier les échanges au sein des process de transfert.

**Expertise** : Financements européens : quels enjeux pour la période 2007-2013 ? (1) - dans le n° 333 du 28/05/2007

**Expertise** : Financements européens : quels enjeux pour la période 2007-2013 ? (1) - dans le n° 332 du 21/05/2007

**Expertise** : « La recherche fondamentale doit accentuer ses efforts en allergologie » - dans le n° 330 du 07/05/2007

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11  
12



**NoMutuelle.com**  
soyez votre propre assureur ! et faites des économies.  
[www.nomutuelle.com](http://www.nomutuelle.com)

**Novo Nordisk**  
Advancing diabetes treatment and care.  
Read more here!  
[www.NovoNordisk.com](http://www.NovoNordisk.com)

**Pharmaceutical packaging**  
packaging, storage, analyses, and EU market release!  
[www.gdp-logistics.com](http://www.gdp-logistics.com)

**Reprendre une entreprise**  
Toutes les affaires à reprendre sur la bourse nationale  
[www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

Il servira dans un premier temps à sensibiliser les cliniciens et personnels non médicaux de nos établissements aux problématiques de transfert de technologie. Le but étant de renforcer les logiques de valorisation « *bottom-up* » dans chaque hôpital, afin qu'un

interlocuteur dédié de la direction fasse remonter innovations et savoir-faire, jusqu'au niveau où ils pourront être dûment protégés et valorisés. La seconde mission de ces nouveaux correspondants consistera à accompagner tout porteur de projets innovant vers les bon interlocuteurs en vue du développement optimal de son projet de création d'entreprise.

**Biotech Finances : Sur quels outils ces agents pourront-ils alors s'appuyer ?**

« Les brevets ne sont pas là pour financer des structures de valorisation »

**F.G. :** La Délégation à la Recherche de l'AP-HP a mis au point tout un arsenal de process et de ressources pour aider les entrepreneurs à lancer leurs projets. Le guichet unique permet tout d'abord de faciliter la mise en place d'essais cliniques multicentriques, dans le cadre de l'accord de partenariat établi entre les centres hospitaliers, le LEEM et la Fédération hospitalière de France. Des plates-formes de partenariat industriel ont également été développées dans le but d'optimiser les collaborations public-privé sur un même site géographique regroupant des centres de formation, des laboratoires de recherche publique, des services de soins et des unités de recherche.

**Biotech Finances : L'amorçage financier de jeunes projets est aujourd'hui problématique en France, qu'avez-vous prévu pour y remédier ?**

**F.G. :** Le gap entre le dépôt d'un brevet et l'établissement de la première preuve de concept est en effet très difficile à combler sur le plan financier. Les outils sont peu nombreux et les créateurs refusent parfois de se lancer faute de n'avoir pu trouver de soutien sur ce plan-là. Nous avons décidé de nous insérer dans cette brèche en créant deux outils. Le « *booster d'innovation* » est tout d'abord un petit fonds qui est destiné au risque immédiat lié au prototypage ou au démarrage des tests précliniques, sans garantie de succès attendue et sans date butoir dans le temps. Rapide, il permet une réactivité accrue dès le dépôt du brevet. Son enveloppe maximale tourne autour des 50 000 euros. A ceci s'ajoute un fonds plus large d'amorçage dédié "biothérapies", qui permet pour sa part de soutenir le lancement de dix à quinze projets à hauteur de 100 000 à 150 000 euros chacun. Ceux-ci ne sont pas régis par des appels d'offres spécifiques mais sont affectés au fil des dépôts de dossiers. Onze équipes ont ainsi été soutenues l'an dernier pour un montant total de 1 100 000 euros. L'avantage de ces deux systèmes de financement réside dans leur grande flexibilité, avec une libération des sommes garantie en un maximum de quatre semaines.

**Biotech Finances : D'où provient l'argent de ces deux fonds ?**

**F.G. :** Les montants que nous investissons dans les jeunes projets émanent entre autres de la valorisation des brevets et des cessions de données d'essais cliniques. Les revenus issus de notre propriété industrielle et des partenariats avoisinent les 5 M€ par an. Nous ne disposons toutefois pas de la totalité de cet argent puisque nous tenons à reverser aux inventeurs 50 % des revenus issus de leurs brevets. Cette disposition est liée à un règlement particulier inhérent au statut d'agent public salarié. Cet engagement, qui protège et encourage les chercheurs à développer leurs projets, est une des grandes spécificités de la MVR&B. De plus en plus de structures de valorisation souhaitent verser de plus petites sommes, et déduire tous leurs frais au delà de la PI. Je suis assez ferme de mon côté sur le sujet et défends avec ferveur l'idée que les brevets ne sont pas là pour financer des structures de valorisation mais bien pour encourager l'innovation. Nous avons plus de devoirs que de droits !

**Biotech Finances : L'AP-HP est aujourd'hui le premier promoteur français d'essais cliniques, comment ceux-ci sont-ils initiés et organisés ?**

**F.G. :** Nous sommes en effet très impliqués dans la recherche clinique, que ce soit dans le cadre classique de l'enregistrement d'un médicament ou dans celui plus large d'essais mis en place dans le but d'évaluer de nouvelles stratégies thérapeutiques ou de valider une hypothèse scientifique. Ces dernières peuvent concerner la comparaison de plusieurs traitements, la validation d'un composé hors de son AMM, dans une nouvelle indication, ou la découverte de marqueurs et de kits de diagnostic par exemple. En ce qui

concerne la sélection des projets, nous répondons aux appels d'offres du Programme hospitalier de recherche clinique (PHRC) du ministère de la Santé. Nous sommes d'autre part la seule structure hospitalière française à lancer nos propres appels d'offres. Toutes ces problématiques et ces résultats intéressent fortement les laboratoires pharmaceutiques qui peuvent nouer des alliances avec les équipes en place pour reprendre tel ou tel résultat.

**Biotech Finances : Certaines collaborations non officielles sont justement régulièrement nouées entre des laboratoires pharmaceutiques et des cliniciens. Prévoyez-vous de les encadrer ?**

**F.G. :** Dans les grands hôpitaux, les médecins ne connaissent pas forcément tous les outils qui sont à leur disposition. Ils mettent alors en place des partenariats donnant-donnant avec des industriels qui récupèrent des résultats en échange de sponsoring pour un congrès par exemple. Ces contrats de recherche informels peuvent être délétères pour les équipes qui n'ont pas forcément tous les éléments pour négocier au mieux leurs contreparties, et pour les hôpitaux qui n'ont pas de visibilité sur ce qui se passe au sein de leur structure. Nous souhaitons optimiser tout cela en mettant en place un relais central vers la MBR&B et des contrats types. Cette stratégie a déjà été initiée dans plusieurs grandes structures de l'AP-HP comme l'hôpital Saint-Louis, l'hôpital européen Georges-Pompidou, Bichat, Tenon ou encore Necker ; elle sera suivie dans les autres hôpitaux de l'AP-HP dès la rentrée via Covalo.

**Les projets issus de l'AP-HP ont sécurisé une partie du risque aux yeux des partenaires financiers**

Béatrice Denys, représentant la Fondation SGAM (Société Générale Asset Management) pour l'innovation thérapeutique, partenaire de la manifestation Apinnov 2007, évoque l'approche de la MVR&B avec beaucoup d'intérêt : « *La mission de la Fondation SGAM pour l'innovation thérapeutique est d'aider à l'émergence de projets cardiovasculaires innovants, en comblant leur besoin de financement avant la création de l'entreprise. Ces projets matures à fort potentiel de valorisation, dont la preuve de concept est déjà faite, sont regardés avec un vif intérêt par la Fondation. En cas de transfert de l'innovation au sein de sociétés privées, c'est le fonds d'investissement SGAM SEFTI qui peut assurer le relais de financement. L'approche globale du développement des projets de recherche issus de l'AP-HP, allant du laboratoire de recherche à leur validation sur le patient, est unique et garante de la réussite du transfert des technologies et de leur valorisation. L'AP-PH constitue en ce sens un vivier de talents unique. L'intégration très en amont de la dimension clinique, dans les projets innovants, permet une gestion optimisée du risque lié à leur développement, ce qui est bien sûr très apprécié des partenaires financiers comme SGAM* ».

*(1) - Mission de Valorisation de la Recherche et des Brevets*

**Propos recueillis par Juliette Lemaigen**

© Bf n°340 du 16/07/2007

**Entreprises citées**

- [Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale](#)
- [Société Générale Asset Management - SGAM](#)
- [Assistance Publique - Hôpitaux de Paris](#)
- [LeEM - Les Entreprises du Médicament](#)
- [Centre National de Recherche Scientifique](#)
- [Hôpital Saint-Louis](#)
- [Hôpital Tenon](#)
- [Hôpital Necker](#)
- [Fédération hospitalière de France](#)
- [Ministère de la santé](#)

- [Hôpital européen Georges-Pompidou](#)
- [Hôpital Bichat](#)
- [Apinnov](#)
- [SGAM SEFTI](#)

#### **Acteurs**

- [Florence Ghrenassia](#)
- [Béatrice Denys](#)



